




EHPAD S' Joseph

23, avenue du Maréchal Foch
BP. 14 - 50150 SOURDEVAL

Compte-rendu du Conseil de Vie Sociale du 15 octobre 2019



 <p>EHPAD St Joseph 23, avenue du Maréchal Foch BP. 14 - 50150 SOURDEVAL</p>	<p>« Conseil de la Vie Sociale »</p> <p>du 15 octobre 2019</p>
<p>Version : 1 Réf : CR_CVS_octobre2019</p>	<p>Date : 15/10/2019</p> <p style="text-align: right;">Nombre de pages : 1/3</p>

DESTINATAIRES

Toutes les personnes concernées par la « Vie sociale » de notre établissement, mais plus particulièrement :

- les résidents de l'EHPAD Saint Joseph,
- leurs familles et leurs proches,
- le personnel.

OBJET

Ce compte-rendu est à destination de l'ensemble des personnes souhaitant connaître les informations et décisions échangées lors du Conseil de la Vie Sociale en sa séance du 15 octobre 2019

COMPTE-RENDU

Nous avons une pensée pour nos 4 résidents qui nous ont quittés ces dernières semaines : Mme FLEURY Madeleine, Mme VAULLERIN Gisèle, Mme DESGRIPPES Odette et Mme RIFFAULT Paulette.

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux arrivants : Mme RENARD Jeanne, Mr FOUCHER Eric, Mme TABOUREL Andrée et Mme PAPIN Janine.

1. Travaux de la salle de restaurant

Les travaux de la salle de restaurant sont enfin terminés ! La mise en beauté des murs a été confiée à l'entreprise Sourdelaïse Didier LEJETTE, les rideaux ont été confectionnés par Mr Frédéric DELFOUR, architecte d'intérieur d'Isigny sur Mer et le mobilier provient de l'entreprise française DOMALYS.

Il nous reste la décoration murale à faire, les petites mains créatives de l'EHPAD vont donc être mises à contribution.

Les coûts ayant été maîtrisés, nous allons pouvoir continuer les travaux de rénovation de peinture par l'espace qui se situe juste avant le restaurant, à la jonction entre le service des Glycines et des Tournesols. Les travaux commenceront fin octobre et ont été confiés à l'entreprise GAULIER.



2. Evaluation externe (EE)

L'EE fait suite à l'évaluation interne (EI) que nous avons fait en groupe de travail fin d'année 2017.

L'EE et l'EI font parties des obligations règlementaires relatives à la loi du 2 janvier 2002 en ce qui concerne la démarche d'amélioration continue de la qualité.

Si l'EI est faite par l'ensemble des professionnels de l'établissement en collaboration avec les résidents, les familles, les bénévoles et les membres du Conseil d'Administration, l'EE est réalisé par un prestataire extérieur, qui ne connaît pas du tout notre établissement et qui va intervenir durant 4 jours et appréciera la mise en œuvre effective des droits des usagers et la capacité de l'établissement à réaliser les missions qui lui sont confiées.

Deux intervenants seront donc présents du mardi 5 au vendredi 8 novembre 2019. Vous serez amenés à les rencontrer, n'hésitez pas à échanger avec eux.

3. Repas de Noël 2019



Le repas de Noël aura lieu le jeudi 19 Décembre 2019.

Deux intervenants extérieurs viendront animer le repas. Mr DELATOUR animera le repas de la salle restaurant et Mr RENAULT Philippe animera le repas de la salle Jean Rousseaux.

4. Le Dossier Médical Partagé

Nous avons été sollicités récemment par la CPAM pour mettre en place le DMP (dossier médical partagé).

Il s'agit d'un service gratuit (pour les résidents et toute personne qui crée son DMP) proposé à tous les bénéficiaires de l'Assurance Maladie.



Il s'agit d'un « carnet de santé » numérique (virtuel) qui conserve et sécurise vos informations de santé : Historique de soins des 24 derniers mois automatiquement alimenté par l'Assurance Maladie, les antécédents médicaux, les résultats d'examens, les comptes rendus d'hospitalisation, les coordonnées des proches à prévenir en cas d'urgence, les directives anticipées.

Si nous vous en parlons aujourd'hui c'est pour savoir si vous seriez intéressé par la mise en place du DMP. Pour que vous puissiez réfléchir, nous joindrons à la facture de novembre des prospectus qui vous expliquerons l'ensemble du projet et nous vous proposerons de donner votre avis, à savoir si OUI ou NON vous avez envie d'avoir votre DMP.

5. CPOM et Budget 2020 - taxe d'habitation

Le 19 septembre dernier, nous avons reçu des représentants du Conseil Départemental et de l'ARS dans le cadre de la 1^{ère} visite lié au CPOM.

La visite s'est bien passée. Nos interlocuteurs ont trouvé notre établissement propre et accueillant.

Nous leur avons fourni les 1ers documents demandés. Et nous travaillons actuellement sur les objectifs des 5 prochaines années.

Mr BAZIRE (en sa qualité de Président du CA), Mme JAFFRE (IDEC), Mme MAZURE (notre comptable) et Mme LEPETIT (Directrice) se rendront dans les locaux du Conseil Départemental le mardi 19 novembre prochain pour la 1^{ère} négociation, notamment en ce qui concerne les financements.

Contrairement aux années précédentes où nous devions préparer un budget prévisionnel pour l'année à venir, nous devons, dans le cadre du CPOM l'obligation de préparer un budget pour les 5 prochaines années.

Nous sommes restés très modestes sur les travaux ou les projets à venir.



La rénovation des secteurs va continuer car, comme vous le constaterez en regardant « de près » il est grand temps d'y penser. Nous avons connu ces dernières années beaucoup d'infiltrations d'eau qui ont endommagé les murs et les plinthes.

Au-delà des travaux de rénovation, certains frais s'imposent comme la taxe d'habitation (notre demande d'exonération est toujours en cours et **nous avons toujours besoin de votre feuille d'imposition sur le revenu pour agrémenter notre dossier de réclamation**) mais aussi la prise en charge des ordures ménagères : jusqu'à présent nous étions soumis à la taxe d'ordure ménagère mais à partir du 1^{er} janvier 2020 nous aurons l'obligation de payer en plus la redevance spéciale qui sera facturé « au poids ».

Le budget va donc être présenté le 24 octobre 2019 au Conseil d'Administration pour approbation et envoyé aux autorités de tarification pour validation.

6. Magasins bleus

Comme en juin dernier, le magasin bleu sera présent le 17/10/2019. Au sein de l'EHPAD pour vous proposer sa collection automne hiver.



7. Questions diverses

☞ Nous vous rappelons que vous et vos familles pouvez suivre les actualités de l'EHPAD en consultant notre site internet dont les coordonnées sont les suivantes :

www.fondation-saint-joseph.com

(Sur la page d'accueil du site (ci-dessous), descendre jusqu'à la partie inférieure de couleur verte et cliquer sur « *Actualité de la Fondation* »).



Vivre ensemble dans un cadre harmonieux

FONDATION VIE SPIRITUELLE EHPAD RÉSIDENCE STUDIOS MAISON DE SANTÉ CONTACT



Des structures d'hébergement adaptées

 <p>EHPAD Saint-Joseph</p> <p>Etablissement de 86 résidents dont 14 en unité de vie sécurisée</p>	 <p>Résidence Les Colombes</p> <p>Structure de 24 logements pour personnes à mobilité réduite</p>	 <p>Studios locatifs</p> <p>4 studios agréables dont 2 meublés</p>
--	--	--

Engagement & dynamisme

 <p>Vie Spirituelle</p> <p>Chapelle de l'EHPAD Saint Joseph</p>	 <p>Maison de Santé</p> <p>Implantation pouvant accueillir 5 professionnels de santé</p>	 <p>Chaufferie bois</p> <p>Dessert les différentes structures dans une volonté de développement durable</p>
--	---	---

Nous contacter

<p>Fondation Saint-Joseph 23, Avenue Maréchal Foch 50150 SOURDEVAL Tél : 02 33 69 20 20 - Fax : 02 33 69 20 29</p>	<p>EHPAD Saint-Joseph 23, Avenue Maréchal Foch 50150 SOURDEVAL Tél : 02 33 69 20 20 - Fax : 02 33 69 20 29</p>	<p>Pour nous joindre Laissez-nous votre message sur la page Contact nous vous répondrons dans les meilleurs délais.</p>
---	---	--

[Actualités de la Fondation](#) [Accueil](#)

 **Cliquez ici**

ehpad - Maison de retraite - Hébergements - Senior -
Dépendance - [Sourdeval](#) - [Senior.manche.fr](#) -
Normandie - Manche - 50 - [Viatrajectoire](#)

☞ Une boîte aux lettres « familles » est également à votre disposition dans le hall de l'établissement. A ce jour, une feuille requête a été formulée : **l'acquisition d'une machine à café**. Nous avons déjà évoqué ce point dans les dernières commissions et devant le prix important de la location de la machine et du consommable, nous avons décidé de ne pas installer de distributeur de boissons dans le hall d'entrée (il aurait fallu « vendre » 400 cafés pour que cette installation ne coûte rien à l'EHPAD).



Nous tenons cependant à vous rappeler que la chambre étant un lieu privatif, chaque résident, chaque famille est libre d'apporter une petite cafetière ou bouilloire pour pouvoir préparer ses petites collations.

Nous n'avons pas pu donner de réponse à la famille qui a posé la question. Sachez que si vous n'avez pas l'obligation de mettre votre nom sur la fiche de réclamation ou suggestion, le mettre nous permettra de vous formuler une réponse directe.

☞ Le concours de belotte initialement prévu le 26 novembre 2019 est reporté en Janvier / Février 2020 en raison d'un grand nombre de manifestations de ce type durant cette période-là. Nous vous confirmerons la date ultérieurement.

☞ Mr LUPUSORU, kinésithérapeute à la maison médicale, qui intervenait au sein de l'établissement a quitté la région sans avertir ses patients. A ce jour, nous n'avons plus de kinésithérapeute qui intervient au sein de l'EHPAD.

La solution pour le moment pour les personnes qui le peuvent, c'est d'aller au kiné soit à Mortain, Vire... Nous ne manquerons pas de vous informer si un nouveau professionnel s'installait à Sourdeval

Le prochain CVS aura lieu durant le 1^{er} trimestre 2020.

Nous allons donc nous permettre, avec un peu d'avance, de vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année.

*Que cette période festive, où l'on retrouve sa famille,
soit pour vous tous une île de beauté et de ressourcement.*

Merci à tous pour votre participation...

Mme Janine GROUALLE,
Présidente du CVS.

Mme Georgette TAUDU,
Vice-Présidente du CVS.